## RANDONNEE de : 9èmes Rondes de la St Laurent à IBOS

Le: 05 / Août / 2017

## Bulletin d'Inscription randonnées ADVTT65

NOM:		
PRENOM:		
Année de naissance :		
N° : Rue:		
.:		
Ville :	C	P:
* Vous êtes toujours en possession de cette carte reçue en 2015 ou 2016 : Bravo : vous pourrez l'utiliser à nouveau sans avoir à rempli de bulletin papier. Par contre si vous avez changé d'adresse ou de club remplissez un nouveau bulletin et présentez le avec la carte code barre.  * Vous avez égaré la carte:  Une nouvelle carte avec un nouveau numéro vous sera remise après avoir rempli un bulletin d'inscription et sera payante. Gardez-la précieusement. Elle vous fera économiser du temps, du papier.  * Vous n'avez pas de carte : Pas de souci, remplissez un bulletin correctement et de façon lisible, une carte avec code barre réutilisable à volonté vous sera remise. Celle-ci vous permettra de vous inscrire à toutes les randonnées du challenge NR sans avoir à remplir un nouveau bulletin .		
Plus de renseignements sur le site ADVTT65 : http://www.vtt-hautes-pyrenees.com  Parcours choisi : Vtt :		
Pas de gobelets jetables aux ravitaillements, pensez à prendre le vôtre à l'inscription		
-Les concurrents ne doivent pas s'engager sur des -Chaque participant s'engage : - à respecter la nature (en évitant de souiller de dé - à respecter les autres randonneurs (quel qu'ils so besoin le passage, en évitant de prendre des risq -Les kilométrages annoncés sont approximatifs. L -Les organisateurs déclinent toute responsabilité e	s mineursLe port du casque est obligatoire pour reulation, il n'y aura aucun chronométrage, chaque circuits dont le kilométrage dépasse leur capacité chets quelconques, en restant sur les limites des poient, cavaliers, piétons, etc) en faisant preuve dues inconsidérés pouvant mettre autrui en péril. es organisateurs se réservent le droit de modifier	ur tous les participants que participant est tenu de respecter le code de la route é physique.  parcours balisés). de courtoisie, en maîtrisant sa vitesse, en cédant au  les horaires et les tracés pour des raisons de sécurité
qui demeureront la propriété de l'organisateur. Co- -La participation à la randonnée se fera sous l'ent le dommage subi ou occasionné. -Les concurrents licenciés bénéficient des garanti- individuellement. -Les organisateurs déclinent toute responsabilité e	es photos pourront être utilisées à des fin promotiver responsabilité des participants, avec renonciales accordées par l'assurance de leur licence, les centres d'accident survenus lors de la manifestation icle L 321-4 du code du sport) de l'intérêt à bénérales.	ation à tout recours contre les organisateurs, quel que soit
Je soussigné		reconnais avoir pris connaissance
du règlement de cette épreuve et d	égage la responsabilité des organis	sateurs en cas de défaillance.
<b>A</b>	т	/2017